Guillaume Passard

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1619

Né à Paris , le

Mort à Dijon (Côte d'Or) , le Septembre 1628

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Batterel : Mémoires domestiques t. I, page 66, notice IX.

IX Le Père Guillaume Passard

Ce Père était de Paris, fut reçu en la Congrégation[1] au mois de Novembre

(1) ancien catalogue 1619 dans la maison de Paris ; et, envoyé à Dijon pour être supérieur de la maison il y mourut au mois de septembre 1628. L'ancien Nécrologe dit que c'était un homme de très grande vertu, éloge court, mais qui dit beaucoup, parce qu'il faut remarquer que, quoique ces premiers temps soient féconds en sujets d'une éminente piété, on est, sous les trois premiers gouvernements, fort sobre et fort réservé à louer les morts.

M. M. 607, 1er catalogue, N. 738 =

Guillaume Passard, de Paris, prêtre, mort en 1628.

M. M. 608 =

le P. Guillaume Passard, natif de Paris, receu en la Congrégation l'an 1623 au mois de Novembre et print la robbe le premier dimanche de l'Advent en la maison de Paris.
(en marge) lequel est mort estant supérieur de la maison de Dijon, l'an 1628.

Nécrologe = Le P. Guillaume Passard, de la ville de Paris, de très grande vertu, mort étant supérieur de la maison de Dijon, l'an 1628, au mois de septembre.

Dagens : Correspondance du cardinal de Bérulle, Paris, 1937-39, 3 vol. in 8°.

t. II, lettre 287, p. 142 = à Gibieuf, 7 sept. ~~1620~~ 1623 =
Je n'ai point ouï nouvelle de ce bon curé proche de Joigny que M. Passard nous avait adressé et qui vous parla une fois

T.S.V.P.

Lettre 395, page 325 au P. Bence, à Troyes, 21 Nov. 1622 =
Je vous avais prié de venir à Paris me trouver ; mais j'écris exprès la présente pour vous prier de retourner tout présentement à Dijon et y porter cette lettre que j'écris au Père Passard, et d'autant que je le prie de venir faire un tour à Paris pour quelque affaire pressée ; je vous prie demeurer à Dijon durant son absence pour y avoir soin de la maison. Je ne désire pas que les nôtres, ni le dehors croient changement de supérieur, car mon dessein est de l'y renvoyer et promptement. Mais c'est une occurrence inopinée qui l'oblige à me venir trouver et me met en besoin de lui parler moi-même. A son retour, vous viendrez, s'il vous plaît.